



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-5394>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-5394**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de publication assistée par ordinateur (PAO) pour le compte du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Description : Prestations de publication assistée par ordinateur (PAO) pour le compte du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Identifiant de la procédure : b796f8ec-c17b-4bda-bfb3-17ee4cabd6f3

Avis précédent : 382567-2025

Identifiant interne : SSP-2025-043

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Cet accord-cadre a pour objet le maquettage de publications produites par le Service statistique ministériel (SSM) de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt – le SSM est composé du SSP, des SRISE et des SISE -, en appliquant des chartes graphiques qui seront transmises au titulaire. Ces chartes graphiques seront susceptibles d'évoluer au cours de la période couverte par la durée de l'accord-cadre. Le présent accord-cadre comporte également la réalisation graphique (création et/ou exécution) de supports de communication du SSP, conformes à la charte graphique de l'État. Ces prestations sont à réaliser au titre du lot n°1. En application de l'article R.2151-8 du Code de la commande publique, l'acheteur n'autorise pas la présentation de variantes dans le cadre de la présente consultation. Le présent accord-cadre ne prévoit pas de prestations supplémentaires éventuelles.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79553000 Services de publication assistée par ordinateur

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Code de la commande publique

Droit transnational applicable : Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maquettage des publications et de supports de communication du Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Description : Maquettage des publications et de supports de communication du Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79553000 Services de publication assistée par ordinateur

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Chaque lot est un accord-cadre. Il s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des articles R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, sur la base des prix indiqués au bordereau des prix unitaires. Chaque accord-cadre est mono-attributaire. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 200 000 € HT pour la durée totale de l'accord-cadre correspondant au lot n°1 et de 40 000 € HT pour la durée totale de l'accord-cadre correspondant au lot n°2, reconductions incluses. L'accord-cadre concerné cessera automatiquement de produire ses effets lorsque son montant maximum aura été atteint, quelle que soit la durée prévue initialement par l'acheteur. Chaque accord-cadre prend effet à compter du 1er décembre 2025, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure, pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque accord-cadre est reconductible tacitement trois fois pour une durée de douze (12) mois. La durée totale de chaque accord-cadre ne peut excéder quarante-huit (48) mois.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : L'atténuation du changement climatique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Le critère prix est noté sur la base d'un panier de prix élaboré à partir d'un scénario de commande (pondération 40%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Le critère valeur technique comporte 4 sous-critères (équipe mise à disposition : nombre et profils des maquettistes, profil de l'interlocuteur désigné pour les besoins de l'exécution des prestations (15%); organisation proposée pour la réalisation des prestations : nombre de postes informatiques et logiciels utilisés, procédure de réalisation des publications et des supports de communication, procédure de transmission des fichiers, disponibilité pour mener des travaux nombreux en simultané (15%); suivi de la prestation et continuité de service : informations sur l'avancement de la commande, descriptif du contrôle qualité interne, procédure de secours (10%); book/portefolio (5%)).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable

Description : Le critère développement durable comporte deux sous-critères (volet environnemental : qualité environnementale des outils utilisés dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre, types de véhicules utilisés et actions mises en œuvre pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, gestion des déchets (10%) ; volet social : mesures mises en œuvre en matière de formation du personnel (5%)).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Concernant les voies et délais de recours, il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : - un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, qui se fera dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification du rejet de la candidature ou de l'offre (articles L.551-1 à L.551-4 du code de justice administrative-CJA) ; - un référé contractuel après la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 du CJA) dans un délai soit de : * 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat * ou de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - un recours pour excès de pouvoir (REP) dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision déclarant le marché sans suite ou infructueux (articles R.421-1 à R.421-7 du CJA) ; - un recours de plein contentieux (RPC) sur le fondement de la décision Tarn et Garonne (Conseil d'État du 4 avril 2014 n° 358994) dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les RPC et REP peuvent être accompagnés d'un référé suspension (article L.521-1 du CJA).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Organisation qui exécute le paiement : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Organisation qui signe le marché : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : maquettage des publications des Services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) et des Services de l'information statistique et économique (SISE)

Description : Maquettage des publications des Services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) et des Services de l'information statistique et économique (SISE)

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79553000 Services de publication assistée par ordinateur

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Chaque lot est un accord-cadre. Il s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des articles R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, sur la base des prix indiqués au bordereau des prix unitaires. Chaque accord-cadre est mono-attributaire. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 200 000 € HT pour la durée totale de l'accord-cadre correspondant au lot n°1 et de 40 000 € HT pour la durée totale de l'accord-cadre correspondant au lot n°2, reconductions incluses. L'accord-cadre concerné cessera automatiquement de produire ses effets lorsque son montant maximum aura été atteint, quelle que soit la durée prévue initialement par l'acheteur. Chaque accord-cadre prend effet à compter du 1er décembre 2025, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure, pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque accord-cadre est reconductible tacitement trois fois pour une durée de douze (12) mois. La durée totale de chaque accord-cadre ne peut excéder quarante-huit (48) mois.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : L'atténuation du changement climatique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Le critère prix est noté sur la base d'un panier de prix élaboré à partir d'un scénario de commande (40%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Le critère valeur technique comporte 4 sous-critères (équipe mise à disposition : nombre et profils des maquettistes, profil de l'interlocuteur désigné pour les besoins de l'exécution des prestations (15%); organisation proposée pour la réalisation des prestations : nombre de postes informatiques et logiciels utilisés, procédure de réalisation des publications, procédure de transmission des fichiers (15%); suivi de la prestation et continuité de service : informations sur l'avancement de la commande, descriptif du contrôle qualité interne, procédure de secours (10%); book/portefolio (5%)).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable

Description : Le critère développement durable comporte 2 sous-critères (volet environnemental : qualité environnementale des outils utilisés dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre, types de véhicules utilisés et actions mises en œuvre pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, gestion des déchets (10%); volet social : mesures mises en œuvre en matière de formation du personnel (5%)).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Concernant les voies et délais de recours, il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : - un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, qui se fera dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification du rejet de la candidature ou de l'offre (articles L.551-1 à L.551-4 du code de justice administrative-CJA) ; - un référé contractuel après la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 du CJA) dans un délai soit de : * 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat * ou de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - un recours pour excès de pouvoir (REP) dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision déclarant le marché sans suite ou infructueux (articles R.421-1 à R.421-7 du CJA) ; - un recours de plein contentieux (RPC) sur le fondement de la décision Tarn et Garonne (Conseil d'État du 4 avril 2014 n° 358994) dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les RPC et REP peuvent être accompagnés d'un référé suspension (article L.521-1 du CJA).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Organisation qui exécute le paiement : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Organisation qui signe le marché : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 240,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DESK

Offre :

Identifiant de l'offre : SSP-2025-043 Lot n°1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 126,844 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : SSP-2025-043 Lot n°1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/12/2025

Date de conclusion du marché : 19/12/2025

Organisation qui signe le marché : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 116,220 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 545,500 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : DESK

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 49,948 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 229,500 Euro

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Numéro d'enregistrement : 11007001800012

Département : Paris

Adresse postale : 78, rue de Varenne

Ville : Paris 07 sp

Code postal : 75349

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Alain HUIN

Adresse électronique : bcpa.sdlp.safsl.sg@agriculture.gouv.fr

Téléphone : +33 149556086

Adresse internet : <https://agriculture.gouv.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : Paris

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Télécopieur : +33 144594646

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : DESK

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 338 733 587 000 20

Adresse postale : 25, boulevard de la Vannerie

Ville : SAINT BERTHEVIN

Code postal : 53940

Subdivision pays (NUTS) : Mayenne (FRG03)

Pays : France

Adresse électronique : multimedia@desk53.com.fr

Téléphone : 02 43 01 22 11

Adresse internet : https://desk53.com.fr/site_principal/

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://desk53.com.fr/site_principal/

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 194f9397-ca1f-4e32-94e0-8843fe1aea5b - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/01/2026 à 10:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2026